

Département de l'Aisne
Commune de **BRISSY-HAMEGICOURT**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/2026

Objet : Projet de parc éolien de La Panière du Fort à Mayot et Achery

Date de convocation : 15 juin 2026

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14
Pour : 7 Contre : 3 Abstention : 4

L'an deux mille vingt six, le 22 juin à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mme Marie-Pierre ABDOULI.

Etaient présents : Marie-Pierre ABDOULI, Thierry DESMAZES, Nathalie DESAINT, François DEMOULN, Catherine BRIDE, François PEUCELLE, Bruno TARGY, Sandrine GAILLARD, Yohann BATTEUX, Frantz SMEDTS, Estelle JANUSZ, Cécile DEMOLON, Margaux DEMOULIN et Léo LECREUX

Absente excusée : Virginie DUMANGE

Nathalie DESAINT est nommée secrétaire de séance.

Le projet de parc éolien de La Panière du Fort à Mayot et Achery est présenté par la société WPD et se compose de 4 éoliennes de 210 m de haut et de 5,9MW unitaires situées sur le chemin du Fort de Mayot et entre Achery et Anguilmcourt-Le-Sart.

Les retombées fiscales pour l'ensemble des collectivités s'élèveraient à 212 000€ annuels et des mesures d'accompagnement sont proposées.

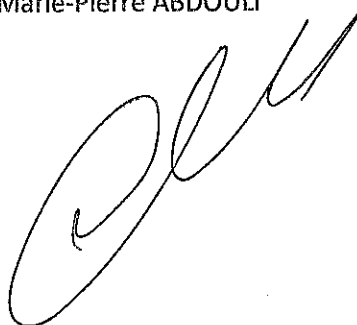
Après délibération, le Conseil municipal donne un avis favorable au projet par 7 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions.

La secrétaire de séance,
Nathalie DESAINT



Fait et délibéré en séance.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marie-Pierre ABDOULI



Publié le 22/06/2026
Certifié exécutoire suite à la
transmission en sous-préfecture
le 22/06/2026

Accusé de réception

Contrôle de légalité

Structure : Commune de Brissy-Hamegicourt (Siret : 21020812000019)
Service : Mairie
Imprimé par : Marie-Pierre ABDOULI (MA02124-1)
Date d'impression : 22/06/2026 21:35:14

Nature : Délibérations
Matière : Domaines de competences par themes | Environnement
Référence de l'acte : **26_2026**
Designation : Avis sur le projet de parc éolien de la Panière du Fort à Mayot et Achery
Date de décision : 22/06/2026

Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 22/06/2026 - 21:29:28 par Marie-Pierre ABDOULI (MA02124-1)

Emis le 22/06/2026 - 21:30:01

Accepté par la (Sous-)Préfecture

Réception à la (Sous-)Préfecture le 22/06/2026 - 21:34:02

Référence technique de l'AR : 002-210208120-20260622-26_2026-DE

Certifié exécutoire le 22/06/2026

Acte principal : 26-ParceoliendeLaPaniereduFortamayotetAchery.pdf, 143 Ko, 1 page(s)
Annexes : aucune

Aperçu de l'acte principal

